

d'usur de votre légitime influence, afin que nos intérêts ne se trouvent pas lésés.

Un traité de commerce avec les Etats-Unis d'Amérique serait sans contredit le meilleur moyen de les sauvegarder; aussi, sans nous laisser arrêter par le souvenir de l'insuccès des tentatives passées, et persuadés que de nouvelles démarches auront aujourd'hui plus de chances d'aboutir, nous ne nous sommes pas à émettre incontinent le vœu, que de nouvelles avances soient faites au Gouvernement des Etats-Unis, afin d'amener au plus tôt entre nos deux nations cette entente commerciale que nous estimons indispensable à la prospérité future de notre industrie.

Nous ne voulons pas prévoir un nouvel échec; mais, le cas même où il se produirait, nos démarches, prouvées évidentes du bon vouloir de la République française, auraient toujours probablement comme résultat, un abaissement considérable des droits de douane énormes qui écrasent nos tissus à leur entrée dans ce pays et entravent leur exportation.

Avant de terminer, nous devons vous rappeler, Monsieur le Ministre, que notre commerce d'exportation des tissus de laine peignée, se trouve déjà menacé, nous disons presque compromis, par la concurrence que lui font les produits allemands, et nous ne pouvons envisager sans trembler la situation qui lui incomberait, si ces nouveaux venus, nous devançant dans la conclusion de traités, accaparaient ainsi le marché américain, de beaucoup le principal débouché aujourd'hui de tous nos articles. Ce serait, n'en doutez pas, Monsieur le Ministre, l'arrêt définitif de notre grande industrie nationale à très bref délai; mais nous avons la confiance, qu'il suffit de vous le signaler, pour qu'un tel malheur ne puisse se produire et qu'en charge de la sauvegarde de nos intérêts vous saurez les défendre.

Dans cet espoir, Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, nos plus respectueuses salutations.

Pour la Société de Commerce de Fourmies :

Le Président,

RÉAL BOLLLOT.

JURISPRUDENCE

Chemins de fer. — Petit colis. — Poste.

Lorsqu'un colis est expédié aux conditions du service des petits paquets, au cas de perte de ce colis, l'indemnité due à l'ayant-droit ne peut être supérieure à 20 francs par chaque kilogramme.

Le tribunal de commerce de Castelnaudary l'a ainsi décidé le 10 juillet dernier.

Cette question a été maintes fois tranchée dans le même sens par les tribunaux et notamment par le tribunal de commerce de Rouen. (Jugement du 10 novembre 1879.)

La solution est d'ailleurs tout à fait conforme aux principes.

L'art. 3, § 2 des conditions d'application du tarif des « petits paquets », déclare, en outre, que ce tarif n'est applicable qu'aux colis dont la valeur ne dépasse pas 20 fr. le kilogramme. — Ce tarif a été homologué avec cette clause, et dès lors, il est obligatoire pour les expéditeurs comme pour les Compagnies, il a force de loi pour toutes parties, et celles-ci ne peuvent y apporter aucune modification.

## DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier)

### NOUVELLES DIVERSES

#### L'agitation des révisionnistes

Paris, 7 mars. L'extrême gauche s'est réunie à quatre heures sous la présidence de M. Barodet. Elle a reçu les délégués des groupes opportunistes et les délégués des comités révisionnistes.

Au sujet du meeting de dimanche organisé par le premier groupe, elle a ajourné sa réponse jusqu'après les délibérations des délégués des comités révisionnistes, ayant fait connaître leur manifeste.

Elle a également ajourné sa réponse après la délibération.

Après le départ des délégués, M. Camille Pelletan a demandé à ce que ce fût l'extrême gauche qui organisât le mouvement révisionniste.

La proposition a été adoptée sous la forme de la résolution suivante :

« L'extrême gauche décide l'organisation d'une Ligue républicaine pour la révision de la Constitution. »

« La commission est chargée de bureau de convoquer dans le plus bref délai, avec les députés républicains révisionnistes, les sénateurs, les conseillers municipaux de Paris, les représentants de la presse, et les délégués de tous les groupes républicains décidés à s'associer à cette œuvre. »

« Vingt-neuf députés assistaient à cette réunion. »

Une aggravation de la loi du 28 mars Paris, 7 mars. M. Dreyfus doit présenter à la commission de l'enseignement primaire, un projet modifiant les attributions de ces commissions scolaires et donnant à l'inspecteur d'Académie le droit d'approuver les décisions de ces commissions.

La convocation des ouvriers Paris, 7 mars. Ce matin ont été placardées, dans tous les quartiers de Paris, de nombreuses affiches ainsi libellées :

« APPEL AUX OUVRIERS SANS TRAVAIL. »

« Ouvriers, »

« Vous êtes le bon droit, vous devez assister au meeting qui se tiendra, vendredi 9 mars, à deux heures, sur l'esplanade des Invalides. »

« ORDRE DU JOUR : »

« Propositions à faire au gouvernement en vue de faire cesser le chômage. »

« La commission d'initiative : »

« MENTHAL, secrétaire; TONTELL, trésorier; CARDAIACH, GANTHIER, LABAT, membres. »

Un groupe socialiste Paris, 7 mars. Le groupe socialiste révolutionnaire des Ecoles offre, moyennant vingt sous, un punch fraternel à toute la jeunesse du quartier des Ecoles, le vendredi 8 mars, à six heures de la soirée. Les punchistes de ce quartier ont décidé de se réunir à la salle de la rue de la Harpe, à partir de 8 h. 1/2 de soir, 29, rue de Janséou, salle de l'Ermitage.

## La Société d'encouragement à l'Agriculture

Paris, 7 mars. M. Méline, ministre de l'Agriculture, a reçu ce matin les membres du conseil de la Société d'encouragement à l'Agriculture qui lui ont été présentés par M. Récipon, président de cette société dont il a affirmé les sentiments républicains.

M. Godard a demandé que le concours général agricole de Paris fût sous la direction exclusive du ministre de l'Agriculture. M. Foucher de Careil a insisté pour la création d'un crédit agricole.

M. Danellé-Bernardin a parlé de l'utilité qu'il y aurait pour l'agriculture à porter de quinze jours à vingt-huit jours la durée des concours qu'il est d'usage d'accorder aux militaires pour les travaux de la moisson.

Le ministère des colonies Paris, 7 mars. Nous croyons savoir que le ministère actuel est absolument opposé à la création d'un ministère des colonies; la majorité de la commission extraparlimentaire des colonies n'est pas non plus favorable à cette innovation.

M. Duclerc Paris, 7 mars. Quelques journaux annoncent le départ de M. Duclerc pour Pan.

Cette nouvelle n'est pas exacte, car l'ancien président du conseil, bien que sa situation ne présente rien d'inquiétant, est obligé de quitter de nouveau, et probablement pour quelques jours.

L'écurie du duc de Chartres Paris, 7 mars. C'est aujourd'hui que doit avoir lieu, chez Chéri, la vente de onze chevaux d'armes ou de chasse, provenant des écuries du duc de Chartres.

On croit que les enchères seront des plus disputées.

M. Clémenceau Paris, 7 mars. Quelques journaux ont publié, dit la Justice, sur la santé de M. Clémenceau des nouvelles inexactes.

M. Clémenceau n'a éprouvé à la Chambre, avant hier, qu'un malaise sans gravité, dont toute trace a maintenant disparu.

Frank Byrn Paris, 7 mars. L'intransigeant dit que M. Byrn est retenu en prison sous le coup d'une nouvelle inculpation. La police anglaise l'accuse d'avoir participé à l'incendie de la tentative d'assassinat contre le juge Lawson et contre le chef du jury Field.

Le Temps dit que l'examen du dossier de Frank Byrn, envoyé d'Angleterre, demandera deux jours.

Il ne paraît pas probable qu'une décision soit prise, à l'égard de Frank Byrn, avant le 8 ou le 9 mars.

Affaire de la Brétèche-de-Polignac Paris, 7 mars. De la Brétèche, fils naturel du prince de Polignac, accusé de tentative d'incendie chez son père, a été acquitté.

ÉTRANGER

Les victimes du bombardement de Sfax Rome, 7 mars. Faustula de Rome, assure que les négociations ont été reprises entre l'ambassadeur de France et M. Francini pour la restitution des indemnités à allouer aux victimes italiennes du bombardement de Sfax.

On discutait maintenant la proposition italienne demandant que la France paie deux tiers des sommes réclamées par la commission, non-seulement pour les demandes prises en considération par les commissaires français, mais que le gouvernement français l'a déjà proposée, mais aussi pour toutes les autres demandes indistinctement.

La proposition est un peu forte.

La conférence du Danube Londres, 7 mars. On assure que dans la conférence d'aujourd'hui, la Russie a accepté la transaction offerte par l'Angleterre, relativement aux affaires techniques, dans la question de Nila, sur lesquelles l'accord n'avait pu encore être établi.

Tous ces points étant maintenant réglés, la conférence a virtuellement terminé ses travaux. Elle se réunira encore dans quelques jours, mais seulement pour arrêter la rédaction des procès-verbaux de ses séances.

Le prince de Galles Berlin, 7 mars. Le prince de Galles est parti ce soir, à huit heures 37, pour Bruxelles, qu'il quittera vendredi soir, pour continuer son voyage sur Londres.

Les envoyés Malgaches aux Etats-Unis Washington, 7 mars. Les envoyés Malgaches ont été reçus aujourd'hui par M. Arthur, président des Etats-Unis.

CHRONIQUE LOCALE

LES VENTES PUBLIQUES DE LAINES. — Comme nous l'avons dit déjà, c'est le 22 mars, qu'aura lieu la prochaine vente publique de laines.

Nous avons sous les yeux une circulaire d'Orléans sur la dernière vente publique de laines qui a eu lieu dans cette ville.

Sur 230 balles exposées, 140 ont été vendues comme suit :

Laines vendues aux enchères. 809 b.

« après les enchères. 210 »

Blausses et déchets vendus aux enchères. 70 »

« après les enchères 60 »

1,149 b.

La circulaire ajoute :

« Les manufacturiers de notre place ont contribué au succès de nos enchères; aussi, avons-nous décidé qu'une vente plus importante aurait lieu prochainement. Nous en fixerons l'époque ultérieurement. »

Seuls, les représentants et marchands de notre place ont montré une opposition systématique trop apparente, le contraire de ce que font leurs confrères du Havre, de Bordeaux, de Marseille, etc., qui savent avoir des ordres à leur avantage. »

Comme on le voit, ce qui est passé à Orléans se rapproche beaucoup de ce qui a eu lieu à la dernière vente de Roubaix.

BREVET DE CAPACITÉ. — Lundi, ont commencé à Lille les examens de brevet de capacité pour les jeunes filles. Parmi celles qui ont été admises aux épreuves écrites, se trouvent Mlles Clara Bosker, Marie Mathieu, Marguerite Daudet, Louise Ronslet, de l'Institut Sévigné. Elles doivent encore subir les épreuves orales.

Mlle Maria Grau, élève des dames de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs, rue de l'Espérance, a été admise aux épreuves écrites et orales.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE TIR DE LA RÉGION DU NORD. — On lit dans le Carabinier :

« Un organe comme le Carabinier ne pouvait, assurément, rien désirer de mieux, pour son anniversaire, que de nous annoncer à ses lecteurs la formation définitive de la Fédération des Sociétés de tir de la région du Nord. »

« Dimanche, 25 février 1883, les statuts de la Fédération ont été approuvés et signés par les

délégués de Sociétés; dont nous donnons ci-dessous la nomenclature : »

« AMIENS. — Tir de Picardie. — Beldame-Testu, secrétaire; Jules Tison, trésorier. »

« ROUBAIX. — Cercle des Carabiniers roubaix. — Hanikouck, président; Busine, commissaire. — Hav'quez, président; Dely, secrétaire. »

« LILLE. — Société de Tir du Nord, la Lilloise. — Ternes, secrétaire; Babin, commissaire. »

« SAINT-QUENTIN. — Ecole de Tir au Vermeil. — Hav'quez, président; Dely, secrétaire. »

« ABBAU. — Carabiniers d'Abbau. — Deleplanque, président; Eug. Minel, commissaire. »

« BOULBOURG. — Société de Tir. — Milliez, président; Belle, commissaire; suppléant, Couderc. »

« MONTREUIL-SUR-MER. — Société de Tir. — Orange Deprat, vice président; Arthur Becquart, secrétaire. »

« DOUAI. — Société de Tir national. — Bourgeois, président; A. Watelle, commissaire; suppléant, E. Petit, E. Piquet. »

« BETHUNE. — Voltigeurs Bethunois. — F. Imr, président; Alph. Paquet, commissaire. »

« LENS. — Francs Tireurs Lenois. — Candelier, président; A. Wagon, secrétaire. »

« A deux heures et demie, M. Candelier ouvrait la séance, en proposant de donner la parole aux délégués des Sociétés qui n'avaient pas été représentés dans les précédentes réunions. »

« M. Beldame-Testu, d'Amiens, présenta quelques observations auxquelles il fut répondu; puis M. Orange Deprat fut entendu à son tour. »

« Après avoir discuté le pour et le contre, 22 propositions additionnelles furent mises aux voix et adoptées. »

« Le premier, concernant l'époque des concours fédéraux, dit ceci : »

« L'époque en sera fixée, d'accord avec le Maire, qui devra avoir lieu le prochain concours. »

« Le second a été rédigé comme suit : »

« Tous les officiers, sous-officiers et soldats de l'armée active et en activité de service peuvent participer au concours fédéral, quel que soit le grade de leurs séries, sans payer de cotisation. »

« Après avoir adopté ces deux paragraphes, l'ensemble du projet de statuts fut mis aux voix et adopté à l'unanimité. »

« Un procès-verbal a été formé au bureau qui est composé comme suit pour l'année 1883 : M. Candelier, de Lens, président ; Hanikouck, de Roubaix, vice président ; Beldame-Testu, d'Amiens, id. ; E. Frère, de Tourcoing, secrétaire ; M. Teller, de Lille, trésorier. »

« Les autres membres du comité sont : MM. Bourdieu, de Douai ; Bar, de Béthune; Levert, d'Abbeville; Hav'quez, de Saint-Quentin; Deleplanque, d'Arras; Milliez, de Boulogne; Orange Deprat, de Valenciennes. »

« Nous n'entrerons pas dans les détails de cette séance, qui s'est faite avec une entente admirable. Nous tenons seulement à remarquer que M. Candelier a été nommé par acclamation, nous sommes persuadés que tout le monde applaudit à cette nomination qui lui revenait de droit. »

« M. Bar avait été nommé secrétaire, mais avant de se mettre à l'œuvre, il a déclaré ne pouvoir accepter cette charge, qui, sur la proposition de M. A. Wagon, nous a été offerte; nous avons cru notre devoir d'accepter et tout en remerciant le comité de la confiance dont il nous honore, nous déclarons que nous ferons tous nos efforts pour nous en montrer digne. »

« N'est-il à savoir ou se serait le 1er concours fédéral de 1883. »

« Onze bulletins portant les noms des Sociétés adhérentes furent déposés dans une urne qui sera ouverte au jour du sort; le premier nom qui sortit fut : Roubaix. »

« M. Hanikouck, accepta immédiatement. »

« Ce sera donc au Cercle des Carabiniers Roubaix, rue de Luxembourg, à Roubaix, qu'aura lieu le 1er concours fédéral, qui aura probablement lieu, pendant le concours annuel que donne cette société, c'est à dire en mai. »

« Un second bulletin, tiré de l'urne, désigna M. Orange Deprat, comme société devant donner le concours; dans le cas où Roubaix serait empêché. »

« M. Candelier proposa, alors de choisir le Carabinier comme organe officiel de la fédération; cette motion fut votée à l'unanimité des membres présents. »

« L'ordre du jour étant épuisé, les délégués apposèrent leur signature sur les statuts et l'on se sépara en se donnant rendez vous à bientôt. »

« C'est maintenant que nous pouvons dire : il faut se mettre à l'œuvre, un grand pas est fait, c'est incontestable, mais il faut pas se le dissimuler, il y a encore beaucoup à faire. »

« Quant à cela, chacun des membres du Comité, n'aura qu'à s'inspirer de l'exemple du Président et nous sommes persuadés qu'on fera de la besogne, et qui plus est, de la bonne besogne. »

« Un plus grand de nos vœux s'est réalisé; la fédération est faite et du premier jour, elle réunit le quart des sociétés de la région du Nord; ce résultat est magnifique et nous sommes persuadés, qu'avant un an, elle en comptera plus de la moitié. »

« De rest, la cause du tir fait des progrès considérables depuis quelques années, le nombre des sociétés augmente de jour en jour et un temps viendra où tous les hommes de 16 à 60 ans auront le service d'une arme et défendraient leur patrie. »

« Nous sommes heureux d'avoir pu contribuer quelque peu à cet élan patriotique, car nous sommes fier de le dire, nous sommes le premier qui avons eu la pensée de créer en France un organe officiel de tir. »

« Notre projet a été suivi par plusieurs confrères; loin d'être jaloux, nous faisons des vœux pour leur succès, car il ne saurait y avoir trop de voix pour plaider une aussi grande et noble cause. »

« Quant à nous, on nous trouvera toujours sur la brèche; nous espérons conserver, longtemps encore, la force nécessaire à l'accomplissement de l'œuvre que nous avons créée et le Carabinier verra encore beaucoup d'anniversaires. »

« E. FRÈRE. »

CONCERT. — Voici le programme d'un concert vocal et instrumental qui sera donné le dimanche 11 mars, à sept heures du soir, dans les salons de la Mairie, au profit de la caisse de secours de la Société des Sauveteurs du département du Nord, avec le concours de la Grande Harmonie et de Mlle Brouchette, élève du Conservatoire de Paris; de MM. Montigny, piston-solo de la Grande Harmonie; Morel, ténor-solo des Orphéons de Tourcoing; Fournier, clarinette soliste de la Grande Harmonie; Bernard, baryton, ténor-solo de la Grande Harmonie de Lille, et Vergote, comble de genre.

Première partie. — 1. Grande Harmonie, Ouverture de la Pie voleuse, Rossini. — 2. M. Morel, La Déesse et la Berger, Godard. — 3. M. Fournier, Le Fils, tantôt pour clarinette, tantôt pour piston, Arban. — 4. M. Morel, Marche, Pletow. — 5. M. Fournier, Adagio et finale du deuxième concert, Weber. — 6. M. Vergote, Chansonnette, ...

Deuxième partie. — 1. Grande Harmonie Ouverture de Calix, Amb. Thomas. — 2. Mlle Brouchette et M. Bernard, duo de la Fille du Régiment, Donizetti. — 3. M. Montigny, fantaisie pour piston, Arban. — 4. M. Morel, Marche, Pletow. — 5. M. Fournier, Adagio et finale du deuxième concert, Weber. — 6. M. Vergote, Chansonnette, ...

Le concert sera tenu par Mlle Tallier, professeur de l'École de musique.

Le prix d'entrée est fixé à 2 francs.

On peut se procurer des cartes à l'avance au

bureau du Journal de Roubaix, chez M. L. Lantoury, dans les bureaux de tabac, et chez M. Bienvenu, à Watrelles.

UN TENTATIVE DE VOL A L'ÉGLISE DE CROIX. — La nuit dernière, des malfaiteurs ont pénétré dans l'église de Croix. Ils ont appliqué une corde pour descendre dans l'église. Un tronc a été brisé. Heureusement, il ne contenait que quelques sous. Les voleurs sont entrés dans la sacristie, n'ont rien volé dans tous les coins. On n'a remarqué la disparition d'aucun objet. Les voleurs cherchaient l'unique-nœud de l'argent ? Ou bien, n'ont-ils pu ouvrir le coffre fort contenant les objets d'art en or et en argent qui servent à la célébration des saints-offices ? On présume que cette tentative de vol a été faite de nuit à cinq heures du matin. Vers onze heures 40 minutes, le garde-champêtre Mazur, qui poussait le cadenas, a remarqué le crochet ou d'une fausse clé, et a parcouru le rez-de-chaussée en tous sens, et ont enlevé du magasin diverses pièces d'étoffe évaluées à environ 600 francs. Les habitants de la maison ont été éveillés et ont donné dans le jardin de M. Beaucarne Leroux.

UN VOL AVEC EFFRACTION. — Des voleurs se sont introduits la nuit dernière chez M. Desur, marchand d'étoffes, rue de la Bassée-Mazur, qui poussait le cadenas, a remarqué le crochet ou d'une fausse clé, et a parcouru le rez-de-chaussée en tous sens, et ont enlevé du magasin diverses pièces d'étoffe évaluées à environ 600 francs. Les habitants de la maison ont été éveillés et ont donné dans le jardin de M. Beaucarne Leroux.

UN APPEL A LA CHARITÉ. — Jamais un appel à la charité tourquennoise n'a été infructueux. C'est sous l'influence de cette pensée que nous n'hésitons pas à faire connaître à nos lecteurs le triste tableau que vient de nous tracer un de nos amis.

La famille Cossemeun, dite Ferlin, habite Neuville en Ferrain, au Durmont. Elle est composée du père, de la mère et de neuf enfants dont le nombre sera prochainement augmenté de six autres enfants, mais pauvres aussi. La mère et une fille ont seules été épargnées. Huit enfants sont malades, et quatre le sont si dangereusement qu'à dû les administrer. Hier, l'un des garçons, conscrit de cette année, a été enrhumé.

Le père est devenu fou sous les doubles étreintes de la maladie et de la douleur.

Ces malheureux n'ont pour coucher qu'un peu de paille jonchée sur le sol et donnée par un bon cœur tourquennois, mais pauvres aussi. Quelque navrant qu'on fasse le tableau de cette infortune, il restera toujours au-dessous de la vérité.

Nous avons exposé simplement la triste réalité; est-ce à dire que nous ayons à faire, car on sait à Tourcoing, que donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu.

Nous prions, sans avoir cependant mission pour cela, de remettre les aumônes qu'on voudrait faire à Neuville, à M. le curé et à M. le Maire de Tourcoing, à la Providence, rue de Tournai, n. 8.

AVIS TRÈS IMPORTANT. — Un de nos amis, accompagné de sa femme et de ses enfants, retourne à Valenciennes, en voiture, à Tourcoing, par la route de Lille.

En face de l'établissement de MM. Tiberghien, un choc des plus violents bientôt suivi de plusieurs autres, faillit renverser la voiture. La peur des enfants était à son comble, et les cris de leur mère, qui se précipitait vers le cheval qu'on eût grande peine à maintenir.

Lorsque le calme fut retombé, notre ami voulut se rendre compte de ce qui s'était passé.

Or, il constata que cet endroit de la route, sur un parcours de quelques mètres, les rails disposés pour les tramways, s'élevaient au-dessus du sol de vingt centimètres à peu près. En pleine nuit c'est donc un véritable casse-cou.

Il suffira évidemment de signaler le fait pour que l'autorité compétente y apporte remède immédiatement.

MARQUE EN BARRAGE. — Dans la nuit du 6 au 7 mars, une tentative de vol avec escalade a eu lieu au Palais-Banquet, dans les voleurs ont pénétré dans l'édifice à l'aide d'une échelle qu'ils avaient prise dans une maison en construction, et en brisant des carreaux. N'ayant rien trouvé à leur convenance, ils ont brisé les vitres et se sont retirés, puis ont laissé une corde à l'égout.

Pour pénétrer dans l'église de Maro, les malfaiteurs ont commencé par briser un vitrail.

Leur butin n'a pas dû les satisfaire, car les troncs étaient à peu près vides.

Les malfaiteurs qui ont mis en pièces avant un voleur de dix francs.

Un des voleurs a dû se blesser, car on a remarqué des traces de sang sur une des parois de la fenêtre brisée.

CHAÎNE DE MONTRE. — Le 6 mars, on a trouvé une chaîne de montre qu'on s'est empressé de porter au bureau de police.

LILLE

SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'HORTICULTURE. — Malheureusement, le succès de samedi au dimanche, c'est à dire, que le thermomètre est descendu à 8 au-dessous de zéro, la Société a néanmoins tenu sa première exposition partielle de l'année. Sur 16 concurrents n'y s'étaient fait inscrire, 4 seulement ont répondu à l'appel; un seul, M. Patis-Banquet, avec une partie de ses plantes « Begonia » gelées.

C'est une leçon pour la Société, qui, une autre année, saura qu'elle a à compter avec les goûtes du mois de mars.

Voici les noms des lauréats de cette exposition :

Concours de 40 plantes fleuries, entre horticulteurs: 1er prix, médaille d'argent, le classe, à M. M. Deslisses frères, à Thumesnil; 2e prix, médaille d'argent, 2e classe, à M. Henri Debayle, à Lille.

Entre amateurs, même concours: 1er prix, médaille d'argent, le classe, à M. L. Loriette, jardinier chez M. Masse Meurisse, à Lille.

Médaille d'argent de 2e classe, hors concours, pour un bouquet de plantes, à M. Picot, jardinier au château d'Oignies (Pas-de-Calais).

Diplôme d'honneur, pour ornementation, à M. Roge, propriétaire, à 4 heures.

Le même jour, à 4 heures, a eu lieu l'assemblée générale mensuelle, suivie d'une charmante conférence faite par M. J. Sorin, aîné, célèbre professeur d'arboriculture à Montrenil-sous-Bois (Seine).

M. Sorin a développé, avec une grande facilité, toutes les phases de la production et de la culture de la pêche. Il a communiqué les noms des variétés les plus appropriées au climat du Nord de la France. Il a ensuite démontré, en véritable praticien, la forme à donner aux pêchers et aux arbres à fruit en général. M. Sorin banit surtout les formes dites de fantaisie qui, toujours, entravent la marche régulière des arbres, ce qui occasionne un retard considérable pour la production, fatigue et déconrage le propriétaire.

UN ÉCHO DE LA M. GARDÉE. — Il serait injuste de ne pas signaler un de côtés les plus pittoresques du carnaval de la M. Gardée.

Des jeunes gens, qui s'appellent pas aux Facultés catholiques de Lille, se sont promenes en ville, enveloppés dans d'immenses pantalons de femmes brodés et festonnés, qui les précèdent au cou et descendant jusqu'au talon; chacun portait un grand verre rouge, sur le ion blanc de la culotte, devant et derrière.

Ils marchaient en une seule ligne et les lettres rassemblées formaient par devant le mot : P. M. par derrière le mot : V. G. La police est intervenue, voulant les conduire au poste; mais les jeunes gens se sont déplacés, les lettres sont brouillées, et la police en fut pour ses frais d'intervention.

ÉRECTION D'UNE STATUE A DUPELIX. — Le comte institué pour l'érection d'une statue à Duplex sur l'une des places de Landreles, pourvu au milieu avec succès. Toutes les communes du département tiennent à contribuer à cette œuvre éminemment nationale; les souscriptions particulières s'accroissent chaque jour davantage et la contribution de nos colons mérite une mention toute spéciale. Le comte du Trésorier présent; à ce jour un chiffre de recettes d'environ 16300 fr. Une somme de 25,000 fr. est nécessaire pour ouvrir le concours auquel les artistes du Nord seront admis à prendre part. Un nouvel et pressant appel est fait pour le prompt réalisation de cette œuvre. Il s'agit d'ailleurs d'une œuvre en faveur de laquelle il y a unanimité de sympathies et dans la presse et dans le public.

LE NORD CONTEMPORAIN. — Sommaire. — Fêtes; Causerie, M. J. Massenet, D. L.; La Société des Concerts populaires de Lille; M. Paul Martin; les Solistes; les Membres, Maxime Varin. — Le Nord Contemporain en Belgique, E. L. Littérature. — Un toast à Victor Hugo, E. Manuël; Le Patriotisme, Joseph Aubert; Vers d'Abbau. — Les actualités: Les diamants de la couronne; Le destin du faux-nez; Un destin de Gustave Doré; Josephine. — Variétés: Paris Horrible; Son Excellence; Matérialisme, Paul Arènes. — La quinzième théâtrale: Paris, G. A. — Tableaux de la Flandre contemporaine: Mars, B. — Théâtres et Concerts. — La Finance.

Photographie: Portrait de M. J. Massenet. — Portrait de M. Paul Martin. — Groupe de la Société des Concerts populaires de Lille.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Séance du 2 mars 1883.

M. V. Hasabroucq, maire, président.